BULLETIN D'INSCRIPTION

Rédaction et rupture d'un contrat de travail 2027

Objectifs :

- Savoir rédiger les principales clauses d'un contrat de travail et en appréhender les conditions d'application ;
- Maîtriser les cas de rupture amiable ou contentieuse du contrat de travail ainsi que les implications financières.

PROGRAMME

- L'étude spécifique de 11 clauses du contrat de travail : maîtriser la signification, comprendre les conséquences selon la rédaction choisie, et ce qu'elles vous permettent d'utiliser en cas de rupture du contrat.
- Les cas de rupture amiable du contrat de travail (contrat d'apprentissage, CDD, démission, retraite, rupture conventionnelle) et détail des règles de calcul applicable en matière d'indemnités pour chacune d'eux.
- Les sanctions disciplinaires (hors licenciement), : leur formalisme, leur impact, leur utilisation dans la constitution d'un dossier contentieux ;
- Les licenciements disciplinaires, fondés sur des fautes, ou non disciplinaires (inaptitude médicale, licenciements économiques, insuffisance professionnelle, désorganisation de l'entreprise).

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Tarifs : 320,00 € TTC

Durée : 1 jour (7 heures)

Remise à chaque participant des supports par mail à l'issue de la formation.

DATES DE FORMATION

Formation d'un jour **dans les locaux de la CAPEB & CNATP de l'Aube :**

- ☐ 21 juin 2027

CAPEB & CNATP de l'Aube – 14 rue Amédée Bollée, 10600 BARBEREY ST SULPICE

De 8h30 à 17h00

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : Entreprise individuelle SA SARL Autre :

Adresse :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

Code NAF : SIRET :

Activité principale : Nombre de salariés :

PARTICIPANTS

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié

Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

☐ Président ☐ Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié

Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

☐ Président ☐ Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié

Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

☐ Président ☐ Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié

Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

☐ Président ☐ Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié

Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

☐ Président ☐ Conjoint collaborateur

Bulletin d'inscription à retourner par mail :

Tél : 03 25 76 27 80 | Mail : formation@capeb10.fr

Rapprochez-vous de la CAPEB pour la prise en charge de la formation.

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription
Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, l'organisme de formation adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.
L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'organisme de formation de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts
Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage
La CAPEB & CNATP de l'Aube se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. La CAPEB & CNATP de l'Aube en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation.

4 - Annulation du stagiaire
En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet).
Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agrées ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux
En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous le cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD
Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : communication@capeb10.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

À : le :

Cachet de l'entreprise et signature de son représentant légal ou mandataire

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'à l'organisme de formation afin de préparer au mieux votre accueil.